

Depuis qu'Erdogan est au pouvoir, 440 000 mineures ont accouché

écrit par Christine Tasin | 5 novembre 2018



En Turquie, on ne badine pas avec la charia. Les femmes, fussent-elles encore des enfants des 12 ans, sont faites pour être épousées et pour procréer. Et hop ! On légalise le viol en passant devant l'imam...

Mais on déroule le tapis rouge pour Erdogan, reçu partout en Europe, et il y en a encore qui veulent la Turquie en UE... Erdogan est même autorisé à venir faire des discours en France... et il est en train de nous envoyer 20 000 musulmans armés de poignards, qui piétinent aux portes de l'Europe.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/05/20-000-clandestins-armes-a-la-frontiere-croate-decides-a-deferler-sur-leurope/>

Une assistante sociale travaillant à l'hôpital d'Istanbul, l'Hôpital Kanuni Sultan Süleyman a eu le malheur de signaler le nombre élevé de filles mineures venues accoucher... sans qu'un seul signalement ait été fait, malgré la loi.

Une enquête et un procès ont eu lieu... Le tribunal a autorisé les principaux accusés à "voyager à l'étranger" (des

“réfugiés” de plus chez nous) mais l’assistante sociale est persécutées, brimades, harcèlement, mutations professionnelles...

Conclusion :

Comment un gouvernement extrémiste considère les filles et les femmes

Le scandale des mères mineures a été dissimulé. L’hôpital n’a pas informé la police ni les autorités judiciaires comme la loi et les réglementations l’y obligent chaque fois qu’il se trouve face à un cas de mineure enceinte ou de victime d’abus sexuel.

L’assistante sociale qui a révélé le scandale, Iclal Nergiz, a été persécutée par l’hôpital et d’autres administrations. Une enquête a été ouverte contre elle.

En Turquie, les abus sexuels contre les enfants ont augmenté de 700% entre 2008 et 2017, a indiqué le barreau de Diyarbakir.

L’Association turque des droits de l’homme (IHD) a publié un [rapport](#) alarmant sur les violations des droits des enfants en Turquie. « Depuis 2002, sous le règne de l’AKP (Parti de la justice et du développement), 440 000 fillettes et adolescentes de moins de 18 ans ont donné naissance à un enfant » indique l’association.

« *En Turquie, un mariage sur quatre concerne une enfant* », a [déclaré Selen Doğan](#), membre de Flying Broom, Association pour la recherche et la communication féminines, basée à Ankara.

Pourtant, selon le code civil turc, aucune homme ni aucune femme [ne peut se marier](#) avant 18 ans.

« Seules quelques dérogations rendent possible le mariage d’un

ou une mineur(e) de moins de 18 ans. Le consentement des parents ou du tuteur est obligatoire pour autoriser le mariage d'un(e) adolescent(e) de 17 ans ; et le mariage d'un ou d'une adolescente de 16 ans nécessite une décision de justice en sus du consentement des parents ou du tuteur légal. »

Néanmoins, Zelal Coşkun, membre de la Commission des droits de l'enfant de l'IHD, a déclaré que le nombre de mariages d'enfants était en hausse :

« Selon, l'Institut turc de la statistique (TÜİK), au cours des 10 dernières années, 482 908 mineures ont été mariées avec l'autorisation de l'État. Au cours des six dernières années, 142 298 sont devenues mères et **presque tous ces mariages ont été précédés une cérémonie religieuse [islamique]** »

Ces pratiques abusives ont lieu un peu partout dans le monde, mais dans les sociétés musulmanes, le mariage des mineures bénéficie d'une bienveillance généralisée ; et dans certains cas, les autorités protègent les délinquants. Les Écritures islamiques encouragent les mariages précoces – dès l'âge de neuf ans pour les filles – et sont invoquées pour normaliser les actes de violence, notamment les mariages d'enfants et les mères mineures. Ces écritures islamiques fournissent une base théologique à la pratique des mariages d'enfants, une tradition de longue date dans les communautés musulmanes. Mahomet, le fondateur de l'islam, a [épousé Aïcha](#) à l'âge de six ans et a consommé son mariage quand elle a eu neuf ans. Il avait 54 ans. Le Coran [préconise](#) également cette pratique.

« **La liste de la honte qui brisera la Turquie** », a [titré](#) le journal *Hürriyet* en publiant les noms de 115 mineures qui, au cours des cinq premiers mois de 2017, ont accouché dans un seul hôpital d'Istanbul, l'Hôpital Kanuni Sultan Süleyman pour l'éducation et la recherche.

Le pire a été la dissimulation du scandale. L'administration de l'hôpital n'a pas informé la police ni les autorités

judiciaires – alors que la loi et les réglementations l'y obligent lorsqu'une mineure est enceinte ou victime d'abus sexuel.

L'assistante sociale qui a révélé le scandale, [Iclal Nergiz](#), a été persécutée par l'hôpital et diverses administrations. Une enquête a été ouverte contre elle, elle a subi deux mutations professionnelles sans oublier de fortes pressions et diverses formes de harcèlement. « Depuis que l'affaire est devenue publique, rien n'a changé à l'exception de ma punition [par l'hôpital] », a déclaré Nergiz dans un [entretien](#).

« Les responsables de l'hôpital pensent que j'ai trahi le pays et attenté à l'image de l'hôpital ! Je suis victimes de brimades et d'intimidations » a déclaré [Nergiz](#) dans une autre interview.

Le [scandale](#) a éclaté lorsque Nergiz a remarqué que le dossier d'une adolescente enceinte de 17 ans et la fiche notifiant la transmission dudit à la police étaient absents des dossiers de l'hôpital. Elle a alors [demandé l'aide](#) de l'administration de l'hôpital et des procureurs.

« J'ai remarqué que nombre d'adolescentes enceintes, âgées de 15 ans, 16 ans et 18 ans étaient venues à l'hôpital. Certaines étaient enceintes de leur deuxième enfant. Presque toutes étaient déjà venues à notre hôpital auparavant... Mais aucune d'elles n'a jamais fait l'objet d'un signalement.

« ... On dit que ces enfants ont été mariées par un imam. Je n'appellerais pas cela un mariage. Ce qui compte, c'est le mariage officiel. Et ces enfants ne sont pas officiellement mariées ... J'ai vu une enfant syrienne de 16 ans enceinte de son deuxième enfant. Son premier accouchement a eu lieu à l'âge de 12 ans. Je ne peux pas l'oublier. »

Nergiz [dit](#) aussi :

« Environ 250 filles enceintes de moins de 18 ans ont été

suivies à l'hôpital sur une période de cinq mois et neuf jours. J'ai réalisé que les dossiers de 115 de ces filles n'avaient pas été signalés à la police. Ils n'étaient pas non plus consignés dans les protocoles de la police de l'hôpital.

« ... Chaque année, 450 à 500 filles enceintes sont amenées à cet hôpital ... Il n'y a pas une porte de cet hôpital à laquelle je n'ai pas tapée concernant ces 115 enfants. Mais à la fin, c'est moi qui ai été marginalisée. »

Selon la loi turque, toute personne de moins de 18 ans est considérée comme un enfant. Cependant, [Nergiz dit](#) :

« ... l'administration de l'hôpital et le gouverneur, ne les considèrent pas comme [des enfants] ... Ils ne signalent pas les mineures enceintes, parce qu'ils s'en moquent. C'est pourquoi la situation est si grave. Pour eux, rien n'est anormal. Quand j'évoque le cas de 115 enfants enceintes, le chiffre est optimiste. Certains médecins ne rapportent même pas les grossesses d'enfants aux services sociaux. Le nombre réel est donc beaucoup plus élevé. »

Les personnes accusées de manquement à l'information du pouvoir judiciaire ont comparu au tribunal pour la première fois le 25 juin.

Akif Akça, médecin-chef adjoint, et Nazlıcan Dilber, expert des services sociaux, jugés pour avoir dissimulé des grossesses d'enfants, ont [témoigné](#). Tous deux ont nié ne pas avoir rendu compte aux autorités de la présence de filles mineures enceintes : « *Les procédures ont été suivies conformément aux instructions du ministère de la Santé et aucune négligence n'a été commise* ».

À l'issue de la première audience, le tribunal a levé l'interdiction de voyager à l'étranger qui avait été imposée à Akça et Dilber. Ils sont maintenant libres de quitter la Turquie. La cour a également informé les deux accusés qu'ils n'étaient pas obligés d'assister aux prochaines audiences

d'une l'affaire qui pourtant les concerne.

Les décisions du tribunal [concernant Nergiz](#) ont été bien différentes. Celle qui a révélé le scandale et porté plainte auprès des procureurs n'a pas comparu à la première audience du tribunal. Le juge a décidé que Nergiz devait assister à la prochaine audience.

Nergiz a [déclaré](#) que les pratiques qu'elle a contribué à mettre en lumière dans son hôpital sont généralisables à l'ensemble du pays. « La situation est la même dans toute la Turquie. Et ce qui a été exposé dans mon hôpital n'est que la partie émergée de l'iceberg. »

Combien de ces filles étaient mariées à leur arrivée à l'hôpital et à quel âge se sont-elles mariées ? Ont-elles été abusées sexuellement hors mariage ? Combien ont ensuite été forcées d'épouser leurs agresseurs ? Qu'est-il arrivé à leurs bébés ? Combien d'autres filles et jeunes filles en Turquie sont victimes d'abus similaires ? Autant de questions qui demeurent sans réponse.

Il est néanmoins [acquis](#) que les mariages d'enfants, les viols d'enfants, les filles qui deviennent mères alors qu'elles sont encore dans l'enfance ou l'adolescence et divers types d'abus sexuels sur enfants sont de plus en plus courants en Turquie.

« La Turquie est le pays qui compte le plus grand nombre d'enfants mariés en Europe », indique un [rapport publié en 2016](#) par l'Organisation pour la prévention de la violence et la réinsertion sociale et par le Centre d'études et de recherche sur le crime et la violence de l'Université Acıbadem d'Istanbul. « Mais comme les mariages uniquement religieux [par un imam] sont très répandus, le nombre réel de mariages d'enfants demeure indéterminé en Turquie ». Le rapport détaille également les terribles effets médicaux, psychologiques et sociaux des grossesses précoces sur les mères mineures et leurs bébés.

Les abus sexuels à l'encontre d'enfants en Turquie ont augmenté de 700% entre 2008 et 2017, [a indiqué](#) le barreau de Diyarbakir.

Zelal Coşkun, membre de la Commission des droits de l'enfant de l'IHD, a [déclaré lors d'un symposium](#) qui avait lieu à Istanbul que « selon le rapport Turquie 2015 de l'association ECPAT (En finir avec la prostitution des mineurs et les trafics d'enfants), les mineurs sont la première cible des violences sexuelles en Turquie ».

Coşkun a souligné qu'en raison des mariages précoces, de nombreuses filles demeurent sans instruction et sans emploi :

« En Turquie, les taux nets de scolarisation des femmes sont inférieurs à ceux des hommes à tous les niveaux, à l'exception de l'enseignement à distance. Le nombre de filles qui poursuivent leurs études à l'école secondaire après l'école primaire diminue de plus en plus.

« Selon les données du ministère de l'Education nationale, 97,4% des personnes qui ne peuvent poursuivre leurs études en raison de mariages et de fiançailles sont des filles. »

Le système juridique de la Turquie n'est pas encore basé sur la charia, mais les enseignements et les traditions islamiques structurent la pensée et le comportement d'un grand nombre de personnes, y compris à l'égard du mariage et de la maltraitance d'enfants. Les premières victimes des sociétés qui s'islamisent semblent toujours être les jeunes filles et les femmes.

Uzay Bulut, journaliste turc, est Distinguished Senior Fellow de l'Institut Gatestone. Elle est actuellement basée à Washington DC.

<https://fr.gatestoneinstitute.org/13245/turquie-mariage-enfant-s-grossesses>